

28 octobre 2020

**Réponse du Conseil administratif à l'interpellation écrite du 23 juin 2020 de M. Philippe de Rougemont et M<sup>me</sup> Louise Trottet: «Sécuriser le stationnement des vélos. Quel plan d'accélération?»**

*TEXTE DE L'INTERPELLATION*

La période de confinement a été l'occasion d'un engouement pour les déplacements en vélo.

Le Canton a décidé de saisir cette opportunité pour peindre des pistes cyclables afin de pérenniser ces changements d'habitudes, soulager les transports publics et faire bénéficier la collectivité des bienfaits de la mobilité douce.

Or les pistes cyclables ne suffisent pas. Les fréquents vols de vélos découragent les bonnes volontés. La Ville installe des «épines» pour cadener son vélo à un arceau. Quel plan d'accélération le Conseil administratif prévoit-il pour permettre aux habitants de garer leur vélo en toute sécurité?

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

La promotion de la mobilité douce, d'une part, et la réalisation d'aménagements cyclables et de stationnements pour les vélos sur l'espace public, d'autre part, constituent de longue date deux axes prioritaires de la politique de mobilité de la Ville de Genève.

La période particulière que nous traversons en cette année 2020 a fait émerger de nombreux nouveaux utilisateurs du vélo, ce mode de déplacement étant particulièrement adapté aux nouvelles règles sanitaires actuellement en cours, ce qui est très encourageant et va dans le sens des objectifs de report modal souhaité afin de répondre à l'urgence climatique.

Dès l'entrée en fonction du nouveau Conseil administratif, l'accompagnement des mesures d'aménagement cyclables liées au Covid-19 a été une priorité. C'est pourquoi, dans les prochaines semaines et mois, ce sont plus de 1000 nouveaux arceaux vélos qui seront installés à travers les quartiers en ville de Genève, représentant un potentiel de quelque 2000 nouvelles places. De plus, cinq abris à vélos, conçus par les services de la Ville de Genève, seront installés cette année dans différents quartiers et cinq en 2021, donnant encore davantage de visibilité à ce mode de déplacement.

Par ailleurs, il existe une volonté forte de prendre à bras-le-corps la problématique des vélos épaves. A eux seuls, ils représentent un gain potentiel de

2000 places supplémentaires s'ils sont enlevés de l'espace public. Un travail est actuellement en cours pour organiser cette action qui, nous l'espérons, pourra se concrétiser dans les meilleurs délais.

Ainsi, à courte échéance, ce sont 4000 nouvelles places qui pourraient être mises à disposition des cyclistes afin de faciliter leurs déplacements au quotidien.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:

*Gionata Piero Buzzini*

La vice-présidente:

*Frédérique Perler*